

Rubrique : Paramétrage des formations

Licence - Sciences - technologies - santé - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Retour à la
Changer d

Récapitulatif du paramétrage

Imprimer

✓ Informations générales

Mentions utilisées dans le module de recherche de formations par les candidats

Mention de référence:

- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Aménagements proposés

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ?

Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau :

http://scuaps.ups-tlse.fr/departement-du-sport-de-haut-niveau-673957_kjsp

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ?

Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau :

http://scuaps.ups-tlse.fr/departement-du-sport-de-haut-niveau-673957_kjsp

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ?

 Oui Non

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 184 euros. (Montant pour 2017-2018)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2017-2018)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif)

f2smh.admissions@univ-tlse3.fr

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés (obligatoire)

gael.touya@univ-tlse3.fr

Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif)

Responsable de formation
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

LOUSTAU Dominique (Administrateur)

Adresse e-mail : resscol@adm.ups-tlse.fr

Numéro de téléphone : 05.61.55.82.73

✓ Caractéristiques et Attendus

Langues

Langue vivante 1

Langue vivante 2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques et attendus

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

La Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportive est une formation préparant aux métiers du sport et de l'activité physique. Les études ne se limitent pas à la pratique sportive : les étudiants y reçoivent une formation scientifique pluridisciplinaire (sciences de la vie, sciences humaines et sociales), une formation méthodologique (langue, statistiques, informatique), et une formation professionnelle dans le cadre du parcours choisi. La première année de licence est un premier palier de formation commune et d'orientation. A partir de la seconde année les étudiants s'inscrivent dans des parcours-type, ciblant plus particulièrement un domaine professionnel spécifique.

La Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain de Toulouse propose quatre parcours :

- **Activité Physique Adaptée-Santé** : Ce parcours a pour finalité de former des Enseignants en Activité Physique Adaptée, travaillant dans les secteurs de l'inadaptation, de la santé et de la prévention. La formation cible particulièrement l'inadaptation sociale, les déficiences comportementales, mentales, neuro-motrices, locomotrices, physiologiques et métaboliques.
- **Education et Motricité** : Ce parcours forme des professionnels de l'enseignement, de l'animation sportive et, plus largement, de l'intervention éducative dans les activités physiques. Elle prépare à concevoir et encadrer des activités de formation dans les domaines de l'éducation physique et sportive, du sport et de l'éducation pour la santé.
- **Entraînement Sportif** : Ce parcours forme des professionnels de l'entraînement, de la préparation physique ainsi que des cadres sportifs dans le secteur fédéral et associatif. De nouveaux emplois dans ce domaine sont également proposés utilisant les nouvelles technologies et la vidéo. Les étudiants sont amenés à intervenir sur tout public et à tous niveaux. Le titulaire de ce diplôme exerce son activité en autonomie. Il intervient à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la spécialité sportive qu'il a approfondie.
- **Management du Sport** : Ce parcours forme des professionnels de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives pour tous types de public et dans les différents secteurs d'activité liés au sport. Les secteurs particulièrement visés sont les organisations sportives associatives (fédérations sportives, ligues, clubs, etc.), les organismes publics et privés de gestion du sport et l'événementiel. Le diplômé doit pouvoir accéder à des métiers liés à la direction de petites structures ou participer à la direction d'organisations plus importantes.

Après la L2, les étudiants peuvent également s'orienter vers une licence professionnelle.

Suite à de nombreuses erreurs de choix des lycéens, il est recommandé de ne pas confondre le « L1- Sciences - technologies -- santé mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives -- (STAPS) » et le « DEUST STAPS -- Métiers de la forme » qui sont deux formations distinctes.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels La licence STAPS permet à son titulaire, soit la poursuite d'étude en master STAPS ou MEEF, soit une insertion professionnelle immédiate. L'insertion professionnelle visée relève du niveau 2 de qualification (Commission Nationale de Certification Professionnelle) et relève du code du sport. L'entrée en master se fait sur dossier.

Ainsi les parcours Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS), Education et Motricité (EM), Entraînement Sportif (ES), et Management du Sport (MS) permettent à leurs titulaires de disposer de prérogatives professionnelles conformément à l'annexe II-1 de l'article A.212-1 du Code du sport. Ces prérogatives sont communes aux 4 parcours pour la Licence 2 (diplôme de DEUG STAPS), et spécifiques à chaque parcours au niveau de Licence 3.

A noter que la licence STAPS MS n'est assortie d'aucune prérogative d'exercice professionnel dans le domaine de l'encadrement des APS.

Parcours APAS : le principal métier visé est celui d'Enseignant en Activité physique adaptée (EAPA), dans différentes structures (établissements de santé, structures prenant en charge les personnes à besoins spécifiques comme les âgées dépendantes, les personnes en situation de handicap, etc.).

Parcours EM : le métier visé est celui d'Educateur sportif (intervention dans toutes les structures à caractère éducatif, selon les prérogatives précisées par la fiche RNCP). Ce métier peut notamment s'exercer dans les collectivités territoriales, via le concours d'ETAPS. Cependant, la principale insertion professionnelle visée nécessite la poursuite d'études en master et l'admission aux concours de l'enseignement secondaire.

Parcours ES : les métiers visés sont ceux d'Entraîneur et/ou préparateur physique dans une association sportive, un comité départemental voire régional de fédération sportive, un comité d'entreprise. La licence ES permet également à son titulaire de passer les concours de la fonction publique territoriale en lien avec les APS : ETAPS et CTAPS.

Parcours MS : les titulaires ont vocation à assister les responsables de projets de services ou produits sportifs et concevoir et promouvoir lesdits services ou produits sportifs. Ils peuvent exercer dans différents secteurs : associatif sportif, collectivités territoriales, marchand, socioculturel, tourisme sportif.

La poursuite d'étude est possible dans tous les cas dans les masters correspondants.

Cadrage national des attendus - mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

*** Disposer de compétences scientifiques**

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

*** Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté**

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

*** Disposer de compétences sportives**

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

*** Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne**

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Complément d'informations sur les attendus (Facultatif)

Éléments pris en compte pour examiner le vœu

Éléments pris en compte pour examiner les vœux

Les indicateurs jugés pertinents relèvent des résultats scolaires et renvoient à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui sont attestées par des documents devant être scannés et joints à la candidature. Les déclarations faites sur la plateforme sont nécessairement sincères, et les documents seront présentés lors de l'inscription administrative. Le niveau dans **chaque domaine de compétences** est évalué sur **30 points**, en fonction des résultats scolaires, des niveaux de pratique ou d'engagement. Les éléments inclus dans la **Fiche Avenir** sont pris en compte à hauteur de **30 points**. Le dossier du candidat se voit donc attribuer un total sur 150 points.

Le domaine des compétences scientifiques : Notes obtenues dans les matières scientifiques suivies en première et terminale

Le domaine des compétences littéraires et argumentaires : Notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat et notes obtenues dans les matières littéraires suivies en première et terminale

Le domaine des compétences sportives :

- *Pratiques sportives et culturelles scolaires* : pratique dans le cadre des associations sportives scolaires, dans celui de foyer socio-éducatif ou celui de l'établissement hors compétition sportive ; - enseignement complémentaire EPS ; - inscription dans une section sportive scolaire ; - note à l'épreuve facultative EPS au baccalauréat si disponible ; - notes en EPS en première et terminale.

- *Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires* : - pratiques de loisir ; - pratiques fédérales (licences sportives) ; - résultats sportifs (niveau de pratique, inscription dans un centre de formation,...) ; - pratiques artistiques en troupes, écoles, etc. ; - pratiques de bon niveau en activités non compétitives (sports de glisse, APPN, tennis, ...).

Le domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives :

- *Compétences méthodologiques et collaboratives* : Selon la série de baccalauréat : option pratiques sociales et culturelles, TPE, activités interdisciplinaires, projet technologique, étude de gestion, projet en enseignement spécifique de la spécialité, projet en design et arts appliqués, réalisation d'un projet technique.

- *Investissement associatif et citoyen* : - Qualifications d'animation et d'encadrement (BAFA, BAFD, BPJEPS, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP, ...) ; - Qualifications en arbitrage, jeune juge, ... (scolaires et fédérales) ; - Qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2) ; - Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH)... ; - Mandats dans les conseils des établissements scolaires.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

✔ Priorités d'affectation

Priorités d'affectation

Inclure dans le secteur

Condition sur l'académie :

- Tous les candidats domiciliés dans l'academie suivante : **Toulouse**

✔ Recrutement

La licence n'ouvrira-t-elle que sous réserve d'un minimum de candidats admis ? Non

Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup

Nombre de places offertes sur la plateforme : 330

Aide à la réussite

La formation organise-t-elle des entretiens dans son processus d'évaluation de l'accompagnement, nécessaire aux futurs étudiants ? Non

✔ Bulletins scolaires

Tous les bulletins scolaires sont demandés.

Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1ère, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1ère et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements.

IMPORTANT : Le traitement informatique des bulletins scolaires qui sont saisis en ligne n'est pas toujours possible. Voir "[bulletins scolaires et traitement informatique](#)".

Souhaitez-vous empêcher les candidats de confirmer leur vœu tant que le bulletin du 2e trimestre de l'année en cours n'est pas saisi ? (Les scolarités en semestres ne sont pas concernées)

- Oui, la saisie du bulletin 2nd trimestre de l'année en cours est nécessaire avant de confirmer le vœu.
- Non, la saisie du 2nd trimestre n'est pas nécessaire pour confirmer le vœu. Ces notes ne sont pas utiles à l'évaluation des dossiers.

✔ Pièces demandées

Liste des pièces

Éléments de base du dossier	Format ?	Description
Dossier commun Parcoursup	Ces éléments sont demandés au format dématérialisé pour tous les candidats	Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature	Ces éléments sont demandés au format dématérialisé pour tous les candidats	Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...
Pièces normalisées ?	Format ?	
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français	dématérialisé pour : • Candidats préparant le baccalauréat français	
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français	dématérialisé pour : • Candidats ayant obtenu le baccalauréat français	
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)	dématérialisé pour : • Candidats ayant obtenu un diplôme étranger équivalent au baccalauréat	
✔ Certificat de niveau en langue française ?	dématérialisé pour : • Candidats n'étant ni de nationalité française, ni scolarisés dans un pays dont le français est la seule langue officielle	
✔ Curriculum vitae	<i>Non demandé</i>	
✔ Projet de formation	dématérialisé pour : • Tous les candidats	
✔ Fiche Avenir ?	dématérialisé pour : • Candidats actuellement scolarisés en terminale ou en mise à niveau dans un établissement français	
Pièces induites ?	Format ?	
Bulletins de première	dématérialisé pour : • Candidats ayant suivi une scolarité de première en France	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.

	<ul style="list-style-type: none"> Candidats ayant suivi une scolarité de première à l'étranger 	
Bulletins de terminale	dématérialisé pour : <ul style="list-style-type: none"> Candidats suivant ou ayant suivi une scolarité de terminale en France Candidats suivant ou ayant suivi une scolarité de terminale à l'étranger 	Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.
Bulletins de MAN	dématérialisé pour : <ul style="list-style-type: none"> Candidats suivant ou ayant suivi une scolarité de Mise à Niveau 	
Bulletins du supérieur	dématérialisé pour : <ul style="list-style-type: none"> Candidats suivant ou ayant suivi une scolarité dans le supérieur en France Candidats suivant ou ayant suivi une scolarité dans le supérieur à l'étranger 	
Informations SHN	dématérialisé pour : <ul style="list-style-type: none"> Candidats demandant un aménagement de scolarité pour sportif de haut niveau 	Informations relatives aux sportifs de haut niveau
Informations AHN	dématérialisé pour : <ul style="list-style-type: none"> Candidats demandant un aménagement de scolarité pour artiste de haut niveau 	Informations relatives aux artistes de haut niveau

✔ Dossier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2017)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	3385	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première Année 2017-2018 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale Projet de formation Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	425	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> Copie des résultats du Baccalauréat. Année 2015-2016 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale Année 2017-2018 : Bulletin du premier trimestre de votre 1ère année d'études supérieures Projet de formation
Profil Supérieur Etranger	11	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat Copie du document certifiant votre niveau en langue française Année 2015-2016 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale Année 2017-2018 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures Projet de formation
Profil Terminale Etranger	21	Aucune pièce papier	<ul style="list-style-type: none"> Copie du document certifiant votre niveau en langue française Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première Année 2017-2018 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale Projet de formation

Adresse de retour des dossiers

Complément d'adresse pour le retour des dossiers ? F2SMH - Scolarité L1 STAPS

Nom complet

Ligne d'adresse 1

Ligne d'adresse 2

Code postal

Commune

Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers : Université Toulouse 3 - Paul Sabatier
F2SMH - Scolarité L1 STAPS
118, route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 9

Le paramétrage de cette formation est validé.
Imprimé le 16/01/2018 à 19:58